



Concours de la meilleure soupe

Dans le cadre du marché de Noël organisé par l'association des Lutins du château, la commune de Clermont organise un concours de la meilleure soupe **le samedi 6 décembre 2025** dans le cadre magnifique du château de Clermont.

Ce concours est ouvert à tous, collectivités, associations, ainsi qu'aux particuliers. Pour une question d'organisation le nombre de participants sera limité à 12.

Des idées gourmandes, des recettes ... autant d'ingrédients qui mijoteront dans la cour du château de Clermont pour le régal de tous !

Déroulement du concours :

- dès 16h00, **installation des cuisiniers**.
- 17h00 dégustation et votes.
- Remise des prix : Prix du jury - Prix du public

Contacts : Mairie de Clermont 14 rte de Rumilly 74270 Clermont

Tél : 04 50 69 63 69 ou 06 72 67 71 63

Courriel : accueil@clermont74.fr - Site : www.clermont74.fr

Bulletin d'inscription au Concours de Soupe du Samedi 6 décembre 2025

À déposer en mairie avant le 2/12/2025.

Nom :

Prénom :

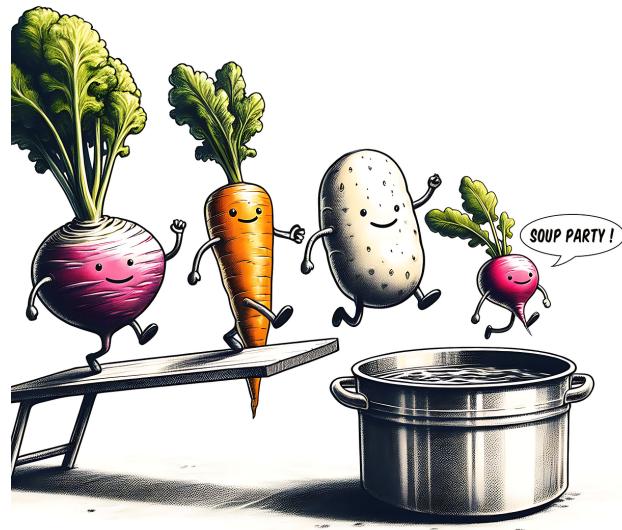
Adresse :

Tél :

Courriel :

Nom de mon équipe :

Je possède un réchaud à gaz ? OUI / NON , une plaque électrique ? OUI / NON



RÈGLEMENT DU CONCOURS DE SOUPE



1. La commune de Clermont organise un concours de soupe au sein du château de Clermont le samedi 6 décembre 2025.
2. La participation au concours est gratuite et ouverte à tous.
3. Les inscriptions doivent être déposées avant le 02 décembre en mairie de Clermont.
4. Seules les soupes maison, chaudes ou froides sont acceptées (soupes en briques ou en sachet interdites et aucun produit lyophilisé).
5. Pour la réalisation de votre soupe, nous vous encourageons à faire preuve d'imagination (pour éviter que plusieurs équipes proposent des recettes proches) tout en cherchant à utiliser des produits de saison et du terroir. Chaque équipe met en scène librement sa soupe (tenue des participants, présentation de la recette...).
6. **Les participants pourront s'installer dans la cours du château de Clermont à partir de 16h00.**
7. **Les soupes seront numérotées**
8. La quantité de soupe préparée pour ce concours est au minimum de 5 litres, Une partie sera destinée au jury, le reste, distribué gratuitement au public.
9. Chaque équipe sera composée de 3 personnes maximum.
10. Chacune devra se munir : de son faitout, d'une louche et s'il en possède, de son réchaud. (type camping gaz ou plaque électrique). Les soupes peuvent arriver chaude et seront maintenue à température par vos soins ou dans la cuisine du château.
11. La commune de Clermont assure la fourniture de bols pour la dégustation.
12. Le jury décernera le prix de la meilleure soupe tandis que le public votera pour attribuer le prix du public
13. Les candidats acceptent que la publication de leur recette, ainsi que leur photographie soient publiées sur tous supports media.
14. La participation à ce concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

